

## Compte-rendu du Conseil du DLST Lundi 11 juin 2018

### Ouverture de la séance du Conseil du DLST à 17 h

#### Représentants des personnels (10)

- **présent-e-s :** *Christel CARAGUEL, Christophe FURGET, Stéphanie MOYROUD, Catherine PARENT-VIGOUROUX, Evelyne ZORZETTIG*
- **excusé-e-s :** *Cécile GROS*
- **absent-e-s :** *Cécile ARGENTIER, Odile BREVARD, Anne MILET, Nathalie WAKSMANN*

#### Représentants des étudiants (8)

- **excusé-e-s :** *Mazzarine DOTOU, Arthur SERBAT*
- **absent-e-s :** *Pierre-Vincent BARBON, Calvin BERTHOLET, Grégoire COUTURIER, Tristan SUE, Fatma ZORGATI, Meriam ZORGATI*

#### Membres de droit (17)

- **présent-e-s :** *Denis BOUHINEAU, Florence COURTOIS, Marie-Cécile DARRACQ, Chantal FAYOLLE, Isabelle GAUTIER-LUNEAU, Jean-Manuel GROUSSON, Fiona HEMMING, Olivier JACQUIN, Anne LÉTREGUILLY, Yves MARKOWICZ,*
- **excusé-e-s :** *Françoise JUNG, Jérôme NOMADE*
- **absent-e-s :** *Julia DE SIGOYER, Françoise DELPECH, Jean FASEL, Nicolas LESCA, Jean-Luc REBOUD, Jean-François REDON*

#### Membres extérieurs (2)

- **absent-e-s :** *Nathalie BIENVENU, Marie-Nicole ROTURIER*

#### Invités Permanents (14)

- **présent-e-s :** *Emmanuel GODDE, Frédérique NEAU, Sébastien SOULAN, Anne-Marie STRANO-THIBOUD, Gérald ZEZZA*
- **excusée-e-s :** *Armelle PHILIP*
- **absent-e-s :** *Joëlle AUBERT, Emmanuel JUILE, Sophie LEEUWENBER, Philippe MOREIRA, Lydie MUZART, Annie PESENTI, Maud VALLENARI, Caroline WEST*

## ORDRE DU JOUR

1. Adoption du CR du conseil du 12 février 2018
2. Admissions en L1 via Parcoursup
3. Résultats de la première session d'examens
4. Questions diverses

### 1. Adoption du CR du conseil du 12 février 2018

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité moins une abstention.

### 2. Admissions en L1 via Parcoursup

Le calendrier est le suivant : vœux exprimés jusqu'au 13 mars (pour le DLST, 10421 dossiers), puis confirmés (ou non) jusqu'au 30 mars (9458 vœux confirmés pour le DLST) ; entre avril et mai, analyse des dossiers de candidature et classement (7501 dossiers classés, les parcours sélectifs ayant la possibilité de ne pas classer toutes les demandes, contrairement aux parcours non sélectifs) ; à partir du 22 mai, phase d'admission en continu (jusqu' à la rentrée, et même plus...).

NB : pour la phase d'appel, le MESRI a exprimé le souhait que les données d'appel soit supérieures aux capacités d'accueil, afin d'éviter que trop d'étudiants se retrouvent le 22 mai sans proposition. L'UGA nous a donc demandé d'appeler tous les étudiants de l'académie, quel qu'en soit le nombre (afin de respecter la parole du président de l'UGA qui s'est engagé à ce que tous les candidats de l'académie soient acceptés). Argument en faveur de ce surbooking : une bonne partie des étudiants appelés refuseront la proposition qui leur sera faite pour accepter une autre proposition, et donc, le risque de voir affluer plus d'étudiants qu'il n'y a de places dans les formations est très minime. Très minime, certes, mais non nul, ce qui fait que cette demande n'a pas été prise en compte par les parcours d du DLST (hormis quelques surbookings a minima, sans plus).

*Candidatures : état des lieux et modalités d'analyse et de classement*

L'analyse des vœux par parcours montre une grande majorité de candidats issus de terminale S :

Parcours	Capacité d'accueil	Vœux 2018	Vœux 2017	Bacs S	Bacs ES/L	Bacs ST	Bacs pro	Autres	Parcours	Capacité d'accueil	Vœux 2018	Vœux 2017	Bacs S	Bacs ES/L	Bacs ST	Bacs pro	Autres
CeB	190	896	1367	91,4 %	0,9 %	4,5 %	0,8 %	2,5 %	BIO Int.	32	337	191	94,7 %	0,9 %	0,6 %		3,9 %
IMA	255	1150	1666	87,0 %	3,9 %	4,0 %	0,7 %	4,4 %	CHB Int.	16	110	54	95,5 %		2,7 %		1,8 %
PCMM	175	1153	1394	91,7 %	0,6 %	3,6 %	0,4 %	3,6 %	MIN Int.	32	143	74	88,8 %	3,5 %	2,8 %		4,9 %
SPI	130	1140	1703	83,8 %	0,6 %	9,9 %	1,7 %	4,0 %	PCM Int.	16	96	76	92,7 %		1,0 %		6,3 %
ST	55	463	476	91,4 %	1,5 %	3,2 %	0,4 %	3,5 %	P&M	16	163	70	87,7 %	2,5 %	7,4 %		2,5 %
SV	280	2405	1800	90,7 %	1,6 %	5,3 %	0,5 %	1,8 %	S&D	16	123	156	78,9 %	5,7 %	12,2 %		3,3 %
<b>TOTAL</b>	<b>1085</b>	<b>6230</b>	<b>6773</b>	<b>5624</b>	<b>110</b>	<b>283</b>	<b>35</b>	<b>178</b>	<b>TOTAL</b>	<b>128</b>	<b>972</b>	<b>621</b>	<b>880</b>	<b>19</b>	<b>37</b>		<b>36</b>

Parcours non sélectifs du DLST  
(en moyenne, 6 candidats par place)

Parcours sélectifs du DLST  
(en moyenne, 7 à 8 candidats par place)

Parcours	Capacité d'accueil	Vœux 2018	Vœux 2017	Bacs S	Bacs ES/L	Bacs ST	Bacs pro	Autres
CHB V	85	540	1124	91,9 %	1,7 %	5,0 %	0,2 %	1,3 %
IMAV	65	371	737	81,4 %	5,1 %	8,6 %	1,3 %	3,5 %
PCMM V	55	368	602	86,4 %	0,3 %	8,4 %	2,7 %	2,2 %
<b>TOTAL</b>	<b>205</b>	<b>1279</b>	<b>2463</b>	<b>1116</b>	<b>29</b>	<b>90</b>	<b>16</b>	<b>28</b>

### Parcours du DSDA

On note quelques différences en lien avec les spécificités des parcours, par exemple un taux plus important de candidats inscrits en terminale technologique pour Science & Design (étudiants inscrits dans une filière qui inclut le graphisme dans ses programmes), ou de bacheliers ES pour les parcours IMA et MIN Int.

Outre les classements, des quotas ont dû être définis, qui permettent à certains étudiants boursiers d'être appelés plus tôt que le seul classement ne le permettrait (et donc de ne pas être désavantagé par rapport aux étudiants d'origines sociales plus aisées), et aux étudiants de l'académie d'avoir la priorité sur les étudiants issus d'autres régions. Ces quotas ont été fixés par l'UGA, après échange avec les responsables de formations :

- pour les boursiers du secondaire, quotas entre 3 et 11 % selon le nombre de boursiers candidats (chiffres basés sur le taux de candidats boursiers de l'académie) ;
- pour les candidats hors académie, quota de 5 ou 25 %, en fonction de la pression (ce quota ne concerne pas les parcours sélectifs).

Afin de procéder à l'analyse des dossiers (et au classement), plusieurs données étaient disponibles :

- projet de formation motivé (lettre de motivation limitée à 1500 caractères) ;
- fiche Avenir, document rempli par l'établissement scolaire, avec les appréciations des différents professeurs ainsi que l'évaluation de 6 critères non disciplinaires, à savoir *Méthode de travail*, *Autonomie*, *Engagement et esprit d'initiative* et *Capacité à s'investir* (renseignés par le conseil de classe), et *Capacité à réussir* et *Cohérence du projet* (renseignés par le proviseur) ;
- les notes de première et terminale et des épreuves anticipées du bac.

Les responsables de parcours (et mentions) ont utilisé le module d'aide à la décision pour classer les candidatures. Pour ce faire, ils-elles ont pu faire des simulations afin de trouver l'algorithme local le plus approprié à ce travail de classement :

- le projet de formation motivé n'a pas été pris en compte pour les filières non sélectives eu égard au très grand nombre de candidatures (il aurait fallu lire et donner une note à chaque projet !) ;
- le poids donné à la fiche Avenir a été réduit au minimum ;
- pour chaque série de bac (avec la possibilité de faire des différences entre séries), des moyennes ont été générées à partir des notes importantes au vu du parcours demandé, avec des coefficients individualisés ;
- la possibilité d'ajouter des points de bonus selon la série de bac a été utilisée (priorité aux bacs S).

Ces critères seront à réévaluer l'an prochain en fonction de la corrélation (ou non) entre rang de classement des inscrits et résultats au S1.

Enfin, outre l'obligation de départager (à la main !) les éventuels ex-aequo, la machine n'acceptant pas cette situation, il a fallu, pour les parcours non sélectifs, se positionner sur la proposition, ou non, d'un dispositif « Oui si », et dans ce cas, préciser quel dispositif : catégorie 1 (pas d'allongement

du cursus) ou 2 (allongement de la durée du cursus, avec une première année de mise à niveau, la propédeutique).

### Phase d'admission

Depuis le 22 mai, Parcoursup utilise ces classements, moyennant le respect des quotas, pour appeler autant de candidat que de places au vu des données d'appel fournies par l'université (au minimum égales à la capacité d'accueil votée fin 2017). La réponse envoyée aux étudiants peut-être :

- pour les parcours sélectifs, *Oui* ou *Non* (le cas échéant, la position sur la liste d'attente est indiquée) ;
- pour les parcours non sélectifs, *Oui* ou *Oui si* (cat. 1 ou cat. 2) ou *Liste d'attente* (avec indication de la position).

L'étudiant accepté dispose alors d'un délai (qui va aller en se raccourcissant) pour accepter ou pas la proposition qui lui est faite (passé ce délai, ceux qui n'ont pas répondu sont démissionnés d'office). Et chaque jour est appelé un nombre de candidats de la liste d'attente identique à celui des candidats qui ont refusé la veille la proposition qui leur avait été faite...

Pour le DLST, deux semaines après le début de la phase d'admission, la situation est la suivante (la rubrique *Refus* comptabilise propositions refusées et vœux annulés) :

Parcours	Capacité d'accueil	Classés	Oui	Oui... mais	Attente réponse	Refus	Liste d'attente	Parcours	Capacité d'accueil	Classés	Oui	Oui... mais	Attente réponse	Refus	Liste d'attente
BIOI	32	150	20	10	2	77	41	CeB	190	896	59	97	34	686	20
CHBI	16	61	14	11	0	33	3	IMA	255	1127	71	135	49	854	18
MINI	32	61	9	12	0	40	0	PCMM	175	1131	47	80	48	863	93
PCMI	16	59	10	5	1	35	8	SPI	130	1127	15	74	41	754	238
P&M	16	43 (28)	7 (7)	4 (2)	11 (0)	21	0	ST	55	463	18	31	6	318	90
SD	16	-	-	-	-	-	-	SV	280	2403	117	116	47	1519	604
<b>TOTAL</b>	<b>96</b>	<b>374</b>	<b>60</b>	<b>42</b>	<b>14</b>	<b>206</b>	<b>52</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1085</b>	<b>7142</b>	<b>327</b>	<b>533</b>	<b>225</b>	<b>4914</b>	<b>1063</b>

Parcours sélectifs du DLST

Parcours non sélectifs du DLST

On voit que les listes d'attente pour P&M et MIN Int. sont déjà épuisées, et qu'il devrait en être rapidement de même pour CHB Int. et PCM Int. (les responsables de P&M ont décidé d'utiliser la période complémentaire, quand celle-ci ouvrira, pour tenter de convaincre plus d'étudiants de rejoindre ce parcours). En ce qui concerne les parcours non sélectifs, les listes d'attente de CeB et IMA devraient être très vite vidées, par contre, pour SV, ça pourrait durer longtemps...

Du côté des « Oui si », la situation est la suivante !

Parcours	Capacité d'accueil	Classés	Renforcement disciplinaire		Propédeutique	
			Proposé	Accepté	Proposé	Accepté
CeB	190	896	40	6 (3)	14	- (-)
IMA	255	1127	171	77 (19)	96	10 (3)
PCMM	175	1131	168	6 (-)	45	- (-)
SPI	130	1127			267	1 (1)
ST	55	463	47	- (-)		
SV	280	2403	1065	37 (23)	181	3 (1)
<b>TOTAL</b>	<b>1085</b>	<b>7142</b>	<b>1491</b>	<b>126 (45)</b>	<b>603</b>	<b>14 (5)</b>

Les dispositifs sont à finaliser, sachant que, selon la VPF, il ne faut pas s'inquiéter quant au financement des dispositifs (crédits ministériels + IDEX). Pour les étudiants inscrits en renforcement disciplinaire (cat 1), il s'agira, en plus du cursus habituel, de l'ajout de séances de tutorats pour lesquels la présence sera obligatoire (du coup, la question de responsables de tutorat pour chaque discipline, comme cela existait il y a quelques années, est posée). De son côté, l'année propédeutique (cat 2) sera constituée de 2 semestres de 12 semaines, avec 24 heures hebdomadaires décomposées comme suit :

- 15 de cours (au S1, mathématiques, physique et français, au S2, diversification envisagée selon les parcours visés par les étudiants) ;
- 6 h de tutorat ;
- 3h de travail sur le projet d'études et professionnel (DOIP).

Plusieurs composantes ou formations se sont montrées intéressées par le projet de propédeutique : DSDA, MIAGE (UFR SHS), STAPS, PACES. Un travail va être réalisé pour envisager – si possible – la mutualisation de tout ou partie du dispositif.

**NB :** à la rentrée, il est envisageable, au vu des résultats du bac et aux tests de prérequis, de dispenser les « Oui si - cat ? 1 » de ce type de dispositif, et pour les « Oui si - cat. 2 », de les faire passer en catégorie 1. Par contre, il est impossible de durcir une préconisation.

#### *La question des primes*

Des primes seront reversées aux personnes ayant participé à l'analyse des dossiers en fonction du nombre de dossiers traités et classés. Sachant qu'il existe des différences parfois importantes entre le travail réalisé pour analyser les candidatures pour les parcours sélectifs (moins de candidats, mais plus de travail, incluant pour certains parcours des entretiens) ou non sélectifs (plus de candidats, mais une analyse souvent très automatisée, une fois l'algorithme défini), trois propositions alternatives sont soumises à discussion :

1. proportionnelle intégrale (prime proportionnelle au nombre de dossiers étudiés) ;
2. 1/3 du montant réparti également entre les 12 parcours, les 2/3 restants à la proportionnelle ;
3. 2/3 du montant répartis également entre les 12 parcours, le 1/3 restants à la proportionnelle.

Une variante légèrement modifiée de la proposition 3 est présentée, et il est décidé que c'est cette méthode qui sera mise en œuvre.

### **3. Résultats de la première session d'examens**

En préambule à la présentation de ces résultats, quelques remarques (et donc des pistes d'amélioration !?) émanent de la scolarité, qui a constaté plus de dysfonctionnements que les années précédentes :

- il y a beaucoup (trop) de changement de notes après les jurys (parfois plus de 8 jours, quand ce n'est pas 3 mois !!!), une plus grande vigilance des responsables d'UE est nécessaire ;
- certaines UE rendent leurs notes très (trop) tardivement (la veille de l'organisation des jurys, en fin d'après-midi !?), ce qui rend le travail des gestionnaires très compliqué quand advient le moindre problème ;
- l'inattention de certains responsables d'UE a parfois des conséquences fâcheuses, par exemple quand, lors de la transmission des notes de CC, ils inversent CC1 et CC2 alors que les coefficients des deux CC sont différents... ;
- le délai entre jurys d'UE et jurys de parcours est très court (2 jours seulement), et on ne peut pas faire moins car il faut que les responsables de parcours puissent voir les simulations de résultats avant les jurys, d'où la nécessité d'un travail de qualité de la part des jurys d'UE, sinon, la tâche des jurys de parcours est rendu particulièrement difficile (sachant qu'il est

impossible de retarder plus les jurys de parcours, et qu'avancer les jurys d'UE reviendrait à diminuer encore plus le temps de correction, déjà parfois très limité...).

En L1, on note une hausse du pourcentage d'admis à Grenoble et Valence (même si les chiffres restent en deçà de ceux de 2016) : respectivement, 47,8 % (62,9 % des présents) – contre 41,9 % (58,5 %) l'an passé – et 31,9 % (52,3 % des présents) – contre 34,2 % (51,3 %) l'an passé. Le pourcentage d'ajourné est voisin pour les deux sites (respectivement 28,2 et 29 %, contre 29,7 et 32,5 % l'an passé). Par contre, il y a proportionnellement beaucoup plus de défaillants à Valence – 39 % contre 23,9 % à Grenoble –, un phénomène qui ne surprend pas Marie-Cécile Darracq (il suffisait de voir les séries de bac d'origine des étudiants à la rentrée), et n'est pas phénomène nouveau (l'an passé, les taux de défaillants à Valence et Grenoble étaient respectivement de 33,3 et 28,3 %).

L'analyse par parcours montre :

- à Valence, une situation stable par rapport à 2017 en CHB et PCMM, mais dégradée en IMA ;
- à Grenoble, une baisse du pourcentage d'admis en SPI et ST mais des hausses pour tous les autres parcours, supérieures à 10 % pour SV et IMA !

En L2, stabilité du pourcentage d'admis à Grenoble – 58,5 % (70,3 % des présents) contre 58,3 % l'an passé (66,2 % des présents) – mais hausse à Valence – 57,6 % (62,1 % des présents), contre 54,3 (et 59,3 %) l'an passé. Comme l'an passé, il y a plus d'ajournés à Valence (32,2 %) qu'à Grenoble (24,6 %), les rapports s'inversant pour les défaillants, à savoir 7,2 % à Valence et 16,9 % à Grenoble (l'an passé, on comptait, à Valence, 37,2 % d'ajournés et 8,5 % de défaillants, contre respectivement 29,7 et 12 % à Grenoble).

L'analyse par parcours montre :

- à Valence, une situation stable par rapport à 2017 en PMM, une forte amélioration du pourcentage d'admis en PHC, et plus légère en CHB, et, au contraire, une situation très dégradée en INF et MIN ;
- à Grenoble, une belle hausse du pourcentage d'admis en SVT, CHI et MIN, plus modérée en CHB, INF, MIN Int, PHC et STE, une quasi stabilité en PM et GC, et des baisses modérées en BIO, CHB Int, MAT, EEA, GMP et PCM Int, et plus élevées en BIO Int et PSTEM (mais il s'agit de parcours à faible effectif, pour lesquels un étudiant représente à lui seul plusieurs % !)
- un étudiant ajourné en S&D.

#### 4. Questions diverses

- o *Un projet tiers-lieux au DLST ?*

A l'occasion de la journée de découverte des espaces d'apprentissages innovants de l'UGA, qui s'est déroulée le 8 juin (découverte des nouveaux espaces sur le campus, tels que learning lab, learning center, fab lab, espace de co-working, salle de créativité, et de leurs usages), nous avons été informés d'un projet de la DEVE (service Vie étudiante) qui souhaite stimuler l'aménagement de tiers-lieux, en particulier au DLST. Cette démarche bénéficie d'un financement (limité) de la région. Il s'agirait d'aménager des endroits hors locaux d'enseignement pour améliorer les conditions de travail des étudiants et personnels, en favorisant la convivialité, la détente ou le travail en groupe (mais aussi individuel). On pourrait par exemple réfléchir à l'utilisation du hall E du DLST, qui héberge déjà des tables en accès libre, pour le travail mais aussi la détente. A suivre...

- *Mise en place de conseils de perfectionnement pour les mentions de Licence*

Alors que s'approche l'évaluation à mi-contrat des formations, par l'HCERES, il nous faut avancer dans la mise en place de ces conseils, qui devront travailler sur l'analyse critique des formations, en s'appuyant sur des indicateurs du ministère ou de l'UGA. Ces conseils doivent être constitués à minima des responsables de mentions et de parcours, et de représentants des étudiants : la présence d'extérieurs à la mention de Licence – responsables de master, représentants du secondaire, ... – est souhaitable. Des informations vont être envoyées aux responsables de mention.

- *Prochain conseil : 9 juillet*

La séance est levée à 19 h

